

« cune origine organique. » — D'Orbigny. Dict. Hist. Nat. — Cette explication de la mélonite est moins poétique, j'en conviens, que la théorie adoptée par les Carmes; mais les sciences naturelles, aussi bien que l'histoire et l'archéologie, doivent nécessairement prendre pour guide la raison et non pas l'imagination : autrement elles sont entraînées au fond du précipice de l'erreur, et parfois même du ridicule.

Si les melons, cultivés à Saumur par les Carmes, n'ont été importés en France que sous le règne de Charles VIII, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (1), on peut soupçonner que leur culture en Italie ne date pas d'une époque bien antérieure. En effet, il n'est pas certain que le melon ait été connu de l'antiquité romaine, et Casaubon prétend que les *meloni* ou les *poponi* des italiens ne sont pas les *melones* des latins. D'autres philologues, entre lesquels Saumaise, soutiennent le contraire. Il paraîtrait que les

(1) M. Péricaud aîné, dans ses notes et documents — France litt., t. VII, p. 414 — raconte l'anecdote suivante, sur la culture du melon, en Orient, pendant la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : « Mahomet II avait cultivé lui-même une planche de melons, que le soleil semblait avoir distingués en « les mûrissant longtemps avant les autres. Le Sultan les fit recommander « au jardinier, celui-ci y avait l'œil chaque jour; ce qui n'empêcha pas « un page, qui aimait passionnément le melon, d'en cueillir et de les « manger. Le jardinier s'étant aperçu du larcin, conjectura que les pages, « qui seuls avaient l'entrée du jardin, pouvaient seuls aussi en être les « auteurs. Il courut en informer le Sultan, en lui faisant observer qu'il « n'y avait que fort peu de temps que le vol avait été commis. Mahomet, « irrité de cette audace, fit amener à l'instant les pages devant lui, et « ordonna au coupable de se nommer. Personne ne se déclarant, l'impitoyable despote commanda d'ouvrir successivement le ventre de tous les « pages, jusqu'à ce qu'on eut découvert le coupable. On trouva les melons « à demi digérés dans le ventre du quatorzième. » — Sallentin de l'Oïse, t. XIII de l'Improviseur français, p. 59.